

## **FEUILLET D'INFORMATION : Réponse d'AbbVie à la maladie à coronavirus**

### **Énoncé d'AbbVie**

Alors que la nouvelle maladie à coronavirus (COVID-19) continue d'avoir des répercussions de plus en plus grandes sur les collectivités, nous tenons à vous indiquer que nous sommes là pour aider. La priorité d'AbbVie est la santé et la sécurité de ses employés, des professionnels de la santé et des patients.

Nous collaborons avec certaines autorités sanitaires et organismes de santé à l'échelle mondiale concernant des initiatives de recherche clinique en lien avec la COVID-19. AbbVie finance également des études cliniques et de la recherche fondamentale, et travaille étroitement avec les autorités sanitaires européennes ainsi qu'avec la Food and Drug Administration, les Centers for Disease Control and Prevention, les National Institutes of Health et la Biomedical Advanced Research and Development Authority aux États-Unis pour coordonner ces efforts.

Nous continuons également de surveiller étroitement les ressources de fabrication et d'approvisionnement à l'échelle mondiale pour nous assurer que nos patients continuent d'avoir accès à leurs médicaments.

### **Protéger nos employés**

La priorité d'AbbVie est d'assurer la sécurité de ses employés tout en continuant de fabriquer les médicaments indispensables d'AbbVie sur lesquels comptent nos patients.

AbbVie a pris les mesures suivantes pour protéger la santé de ses employés au travail :

- Un nombre important de nos employés pouvant faire leur travail à distance travaillent maintenant de la maison.
- Pour les personnes qui doivent être présentes dans les installations d'AbbVie, nous avons pris des mesures énergiques pour limiter le risque d'exposition et garder nos lieux de travail aussi sécuritaires que possible.
- Nous préconisons l'éloignement social dans tous nos établissements, lorsque que cela est possible, et nous encourageons tous les employés à adopter les mesures de protection recommandées.
- Nous avons sévèrement restreint les voyages d'affaires, conformément aux directives émises par les gouvernements.

Nous continuerons de suivre la situation de près pendant cette crise sanitaire mondiale sans précédent.

### **Patients traités par des médicaments d'AbbVie**

Nous comprenons votre besoin d'en savoir plus sur la maladie à coronavirus. Si vous recevez un médicament d'AbbVie, veuillez communiquer avec votre médecin pour lui poser vos questions. Il peut vous donner des conseils médicaux adaptés à vos besoins.

### **Ressources**

Si vous avez besoin d'aide pour obtenir votre médicament ou si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le service des Relations avec la clientèle ou le service d'Information médicale d'AbbVie au 1-888-704-8271 / 514-906-9771.

Les membres d'AbbVie Care peuvent consulter le [site Web d'AbbVie Care](#).

Pour obtenir les renseignements les plus récents sur la COVID-19, vous pouvez consulter les sites Web suivants :

[Gouvernement du Canada](#)

[Organisation mondiale de la Santé](#)

[Centers for Disease Control and Prevention](#) (en anglais seulement)